DÉFENSE

Militarisme – Malgré l'austérité, la France va dépenser 37 milliards pour son réarmement nucléaire

jeudi 1er mars 2018, par SIMPERE Anne-Sophie (Date de rédaction antérieure : 20 février 2018).

Emmanuel Macron a tranché : la France renouvellera les deux composantes de son arsenal de dissuasion nucléaire, navale et aérienne, pour un total de 37 milliards d'euros, soit 60 % de plus que dans la dernière loi de programmation militaire.

Emmanuel Macron a tranché : la France renouvellera les deux composantes de son arsenal de dissuasion nucléaire, navale et aérienne. Modernisation et renouvellement des sous-marins nucléaires, nouvelle génération de système porteur de missile, le projet de Loi de programmation militaire (LPM) pour la période 2019-2025 s'y engage : pour les décennies à venir, la dissuasion restera « la clé de voûte de notre stratégie de défense ».

Cette clef de voute a un coût : 25 milliards d'euros pour la période 2019-2023, puis six milliards par an jusqu'en 2025 et probablement au-delà. Un total de 37 milliards, soit 60 % de plus que dans la dernière loi de programmation militaire. Un exploit en pleine austérité budgétaire ! Ces investissements très lourds, qui engagent les Français pour les décennies à venir, interviennent alors que la Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires (Ican) vient de se voir attribuer le prix Nobel de la Paix et que 122 États membres des Nations Unies ont adopté en juillet dernier un Traité sur l'interdiction des armes nucléaires.

Les industriels entendus, pas le prix Nobel de la Paix

Pourtant, en France, le débat ne décolle pas. En 2016, la commission Défense nationale et forces armées de l'Assemblée nationale a bien produit un « rapport d'information sur les enjeux industriels et technologiques du renouvellement des deux composantes de la dissuasion », mais en refusant d'auditionner le représentant d'Ican France ni aucun autre expert qui pourrait questionner le principe de l'arsenal nucléaire. Pour les rapporteurs, « cela aurait été hors sujet de discuter du bien-fondé de la dissuasion ». Les industriels du secteur - Thalès, Safran, Airbus, Areva TA, DCNS, MBDA - ont bien été entendus.

Pourquoi ne pas se contenter d'une seule composante de l'arsenal nucléaire, entre force océanique stratégique – les quatre sous-marins nucléaires lanceurs d'engin – et les forces aériennes stratégique – une cinquantaine de missiles nucléaires tirés à partir de Mirages 2000 ou de Rafales ? Quelle est la compatibilité de ces nouveaux investissements avec le Traité de non-prolifération des armes nucléaires auquel la France a adhéré en 1992 ? Cette captation des ressources de la défense par la dissuasion nucléaire se fait-elle au détriment des moyens alloués aux forces conventionnelles ? Quels

sont les enjeux en terme de dépendance à l'uranium, et les impacts de son extraction ? Quelle est la réalité de l'autonomie stratégique française quand des groupes aux compétences essentielles pour le maintien de notre arsenal nucléaire passent ou pourraient passer sous contrôle étranger [1] ?

Pas évident que ces questions cruciales puissent être discutées lors du débat parlementaire, qui fait l'objet d'une procédure accélérée. A partir de fin mars, les députés voteront cette loi, engageant les crédits et la sécurité de la France et du monde à long terme. Un calendrier malencontreux : la Commission des Affaires étrangère de l'Assemblée nationale a créé une « Mission d'information sur le nucléaire » dans le cadre de laquelle des opposants à l'arme nucléaire, dont l'ancien ministre de la Défense Paul Quilès, ont été auditionnés [2]. Mais son rapport ne sortira qu'en juin, trop tard pour s'interroger sur notre « clé de voute » militaire et les milliards qu'elle exige.

ANNE-SOPHIE SIMPERE

P.-S.

* BASTA ! 20 FÉVRIER 2018 ; https://www.bastamag.net/Malgre-l-austerite-la-France-va-depenser-37-milliards-pour-son-rearmement

Notes

[1] Alstom ou Thermodyn sont par exemple passés sous le contrôle de General Electrics, alors que leur rôle dans la production de turbines à vapeur est fondamental.

[2] Alstom ou Thermodyn sont par exemple passés sous le contrôle de General Electrics, alors que leur rôle dans la production de turbines à vapeur est fondamental. : https://www.huffingtonpost.fr/paul-quiles/la-loi-de-programmation-militaire-sapprete-a-etre-votee-et-nos-recommandations-sur-le-nucleaires-ignorees_a_23347441/